



RAPPORT ANNUEL

2019-2020



**Centre
de services scolaire
de l'Or-et-des-Bois**

Québec



GUIDÉS PAR NOS VALEURS FACE AUX DÉFIS !



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

À titre de directeur général du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSSOB), c'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel 2019-2020, une année qui, sans contredit, passera à l'histoire. Marquée par l'adoption du projet de loi 40 modifiant l'organisation et la gouvernance scolaire ainsi que par les bouleversements liés à la pandémie de la COVID-19, l'année 2019-2020 a imposé ses défis. Nous les avons relevés avec brio en s'appuyant les uns sur les autres et en faisant preuve d'humanisme, de dynamisme et en innovant.

C'est au début de février 2020 que le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi 40 modifiant la gouvernance et l'organisation scolaires. La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois est ainsi devenue le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois. Pour l'essentiel, la mission demeure la même, centrée sur la qualité et l'équité des services aux élèves. La volonté du gouvernement était de moderniser la gouvernance scolaire et rapprocher les décisions le plus près possible des élèves et des personnes impliquées auprès d'eux. La mise en œuvre de la loi fut toutefois retardée par un intrus, un certain virus qui allait bouleverser nos pratiques et nos vies.

En effet, au retour de notre semaine de relâche, la COVID-19 nous attendait. Le 16 mars 2020, le gouvernement a décrété l'urgence sanitaire et fermé les établissements scolaires. Guidée par nos valeurs, dynamique, humaine et innovante, notre grande équipe s'est mobilisée et a fait preuve de créativité et de bienveillance afin d'accompagner chacun de nos élèves dans leurs apprentissages et développer leur plein potentiel. Des services de garde d'urgence ont été mis en place, le télétravail a été instauré, des trousseaux pédagogiques ont été déployés pour soutenir les apprentissages à la maison, le personnel a pris contact avec les élèves. Le retour en classe au primaire a été finalement annoncé en mai, avec des mesures sanitaires strictes, et nous a permis d'accueillir 53 % de nos élèves tandis qu'un suivi pédagogique s'est poursuivi pour les élèves à la maison et ceux du secondaire.

Malgré le contexte, le CSS a fait des avancées en lien avec son Plan d'engagement vers la réussite. En fait, les difficultés rencontrées se sont transformées en opportunités d'améliorations. Par exemple, nous avons fait des bonds prodigieux dans le développement des compétences numériques, tant chez nos élèves que chez notre personnel. Nous avançons à vitesse grand V. Nous avons amélioré notre gestion du temps en réduisant considérablement nos déplacements. Nous favorisons le télétravail lorsque possible et cela peut devenir attrayant pour le recrutement de main-d'œuvre. Nos énergies ont été concentrées sur les savoirs essentiels en littératie et en numératie. La lecture a aussi pris une place prédominante dans les habitudes

à la maison, ce qui nous savons est un incontournable dans la réussite des élèves. Bref, la COVID nous a forcés à changer des pratiques et quelques-unes de ces nouvelles façons de faire seront là pour rester.

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble du personnel qui a fait preuve de dévouement et d'engagement pour offrir à nos élèves jeunes et adultes des milieux sains, sécuritaires, des lieux d'apprentissages et de développement personnel stimulants.

Je tiens également à offrir un merci spécial aux parents qui ont dû eux aussi faire face aux nombreux défis qu'a imposés la pandémie. Leur précieuse collaboration pour soutenir leurs enfants, nos élèves, dans leurs apprentissages est un facteur important de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. Merci aussi à nos partenaires d'appuyer nos efforts pour le bien de nos élèves et de la communauté.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ce rapport annuel, principal outil de reddition de comptes de notre organisation, et vous remercions à l'avance de votre intérêt pour cette noble mission que constitue l'éducation de nos élèves, jeunes et adultes.

Bonne lecture !

Alain Guillemette, directeur général

Dans le texte qui suit la forme masculine est utilisée sans discrimination et simplement pour alléger le texte.

UN GRAND MERCI À NOS COMMISSAIRES

Le mandat des commissaires a pris fin en février 2020 avec l'adoption du projet de loi 40 modifiant la gouvernance et l'organisation scolaires. Nous tenons à remercier chacun d'entre eux et à souligner leur implication remarquable pour la réussite des élèves jeunes et adultes. Plaçant toujours au cœur de leurs décisions la réussite de tous, ils ont veillé à la qualité et à la répartition équitable des services sur notre territoire. Ils ont défendu ardemment les enjeux en éducation pour notre région et ont assuré une saine gestion de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois au fil des ans. Nous saluons leur précieuse contribution et leur collaboration pour la réalisation de projets porteurs pour les élèves et la communauté.



Première rangée : **Gaétan Gilbert**, président, **Rafik Bourennani** (commissaire parent au secondaire), **Janik St-Pierre**, vice-présidente (Val-d'Or : Belvédère), **Cindy Picard** (Val d'Or : Lac-Blouin et Centre-ville), **Nancy Girard** (Val-d'Or : Val-Senneville et Vassan), **Ruth Tremblay** (Cadillac, Rivière-Héva et Malartic)

Deuxième rangée : **Sylvie Hébert** (Val-d'Or : Bourlamaque et Louvicourt), **Steve Paquet** (Val-d'Or : Sullivan et Jacola), **Marie-Claude Gravel** (commissaire parent au primaire), **Annie Chabot** (Val-d'Or : Dubuisson et Lemoine), **Guylaine Filion** (Senneterre, Senneterre Paroisse et Belcourt), **Guy St-Amant** (commissaire parent EHDA), **Martin Côté** (Val-d'Or : Paquinville et Fatima)

MISSION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE (EN VIGUEUR LE 8 FÉVRIER 2020)

« Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Aux fins du deuxième alinéa, on entend par « principe de subsidiarité » le principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves. »

Loi sur l'instruction publique- article 207.1

PORTRAIT DE NOTRE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

PLUS DE 6 600 ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES

5 293

primaire
et secondaire

663

formation
professionnelle

651

formation générale
des adultes

19 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

13 écoles primaires | **4** écoles secondaires

1 centre de formation professionnelle

1 centre de formation générale des adultes offrant
des services dans les trois secteurs Malartic,
Senneterre et Val-d'Or



LE CSSOB UN EMPLOYEUR MAJEUR SUR SON TERRITOIRE!

PLUS DE 1 700 EMPLOYÉS*

*Nombre d'employés d'avril 2019 à mars 2020.

934

personnel
enseignant

648

personnel
de soutien

117

personnel
professionnel

48

personnel
d'encadrement





ÉTAT DES RÉSULTATS 2019-2020

UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE MALGRÉ LE CONTEXTE PANDÉMIQUE

Le Centre de services scolaire termine l'exercice 2019-2020 avec un surplus de 114 500 \$. Les suivis réalisés en cours d'année en collaboration avec l'ensemble des gestionnaires de l'organisation et le comité de répartition des ressources auront permis de s'assurer de l'équilibre budgétaire.

La bonne situation financière du Centre a été conservée malgré les coûts supplémentaires en lien avec la COVID-19 et les remboursements aux élèves ou parents pour les services non utilisés pour lesquels ils avaient payés, tels la surveillance du midi et les frais de garde.

Les principaux éléments qui expliquent les surplus de l'exercice 2019-2020 sont :

- Le contexte pandémique a contraint le Centre et ses établissements à reporter ou annuler plusieurs activités ou investissements ;
- Des reports de perfectionnements ont fait chuter les coûts en frais de déplacement ;
- Les travaux effectués dans le cadre du projet d'efficacité énergétique ainsi que l'hiver doux ont permis des économies substantielles au niveau de la consommation énergétique ;
- Un nouvel emprunt à long terme a permis de réaliser des économies au niveau des frais de financement ;
- Des allocations du ministère de l'Éducation du Québec de plus de 1,8 M \$ par rapport à l'année précédente ;
- L'année 2019-2020 a fait l'objet d'injection de sommes additionnelles par le Ministère sous forme de mesures dédiées aux établissements scolaires qui auront permis d'accroître les investissements en services directs aux élèves en cours d'année.

Le rapport financier 2019-2020 complet est disponible sur le site Internet du Centre de services scolaire dans la section CSOB|Publications|Finances.

REVENUS

Subventions de fonctionnement	80 286 090 \$
Autres subventions et contributions	127 853 \$
Taxe scolaire	3 413 102 \$
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	1 060 122 \$
Ventes de biens et services	3 763 609 \$
Autres revenus	601 548 \$
Total	89 252 324 \$

DÉPENSES

80 % SERVICES DIRECTS AUX ÉLÈVES	}	Enseignement et formation	42 416 649 \$
		Soutien à l'enseignement et à la formation	21 321 214 \$
		Services d'appoints	7 252 458 \$
		Activités relatives aux biens meubles et immeubles	11 119 326 \$
		Activités administratives	4 146 079 \$
		Financement, projets spéciaux et autres	2 882 099 \$
		Total	89 137 825 \$

Résultat de l'exercice terminé au 30 juin 2020	114 499 \$
--	------------



DES INVESTISSEMENTS DE **8,5 M \$** RÉALISÉS DANS NOS ÉTABLISSEMENTS POUR OFFRIR DES ENVIRONNEMENTS SAINS, SÉCURITAIRES ET STIMULANTS

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2019-2020

Amélioration et transformation majeure des bâtiments	6 450 000 \$	Aménagement de terrains	472 000 \$
Mobilier et équipements spécialisés	1 187 000 \$	Équipements informatiques	405 000 \$

DES INVESTISSEMENTS MAJEURS DANS NOS BÂTIMENTS (75 000 \$ ET PLUS)

TRAVAUX	ÉTABLISSEMENTS	
Remplacement de l'enveloppe extérieure	Notre-Dame-de-Fatima	990 000 \$
Réfection de l'enveloppe extérieure	CFP Val-d'Or	575 000 \$
Réfection de bassins de toiture	Le Carrefour	300 000 \$
Réfection des laboratoires de sciences	Le Carrefour	200 000 \$
Réfection du gymnase et de la toiture	Saint-Philippe	260 000 \$
Classe verte et blanche extérieure	Saint-Joseph	130 000 \$
Réfection des blocs sanitaires	Sainte-Lucie	125 000 \$
Entretien des tours d'eau et systèmes connexes	Le Carrefour	110 000 \$
Remplacement du système d'intercom	La Concorde	75 000 \$
Remplacement de la chambre froide, du congélateur et de l'évaporateur de la cafétéria	Le Carrefour	75 000 \$

DES ÉTABLISSEMENTS VERTS ET PERFORMANTS AU CSSOB

PROJET EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE COMPLÉTÉ !

Après plus de 2 ans de travaux, le projet de performance énergétique du CSSOB s'est conclu en décembre 2019! Nos établissements sont désormais plus performants et moins polluants. Par la réalisation de ce projet de 9,6 M \$, nous avons diminué notre consommation d'énergie et notre empreinte environnementale, mais aussi modernisé nos équipements dont l'âge avancé devenait problématique.

Dans nos 23 bâtiments, les chaufferies ont été rénovées. Tous les équipements qui y ronronnent sont faciles à opérer et à entretenir. Le confort de nos élèves et de notre personnel est accru et une gestion efficace de l'énergie est maintenant possible. En 2019-2020, les économies ont été de 320 000 \$ et le projet maintenant complété permettra de réaliser des économies annuelles de 570 000 \$.



LES BÉNÉFICES LIVRÉS PAR LE PROJET



Confort accru



Gestion responsable de l'énergie



Économies garanties réinvesties dans le service aux élèves



Modernisation de l'ensemble des actifs



Diminution de l'empreinte environnementale



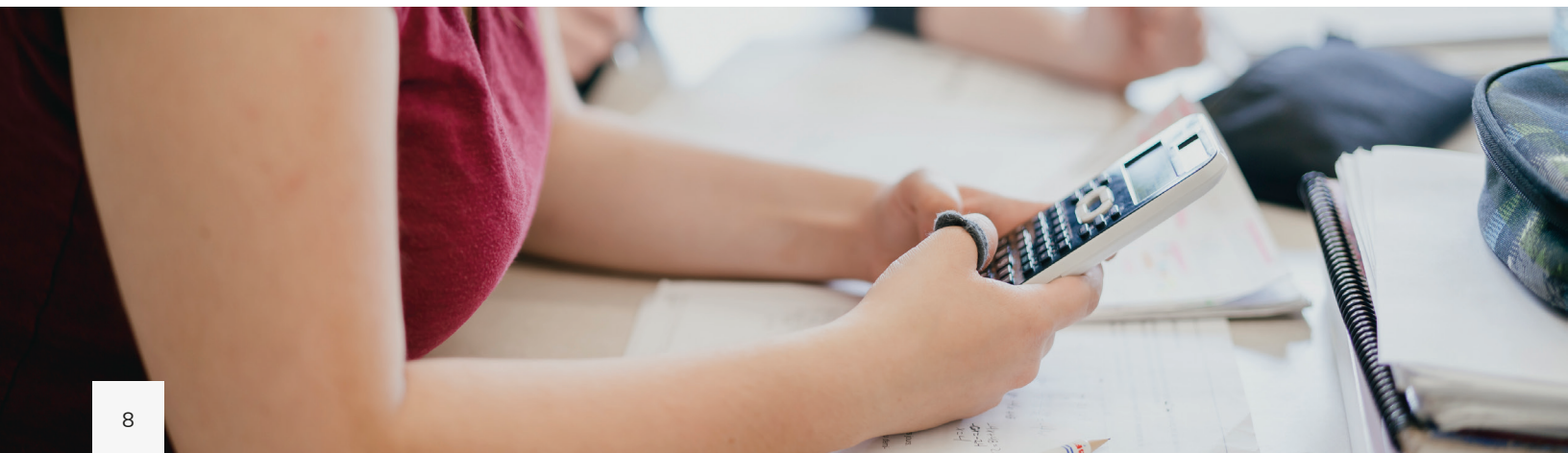
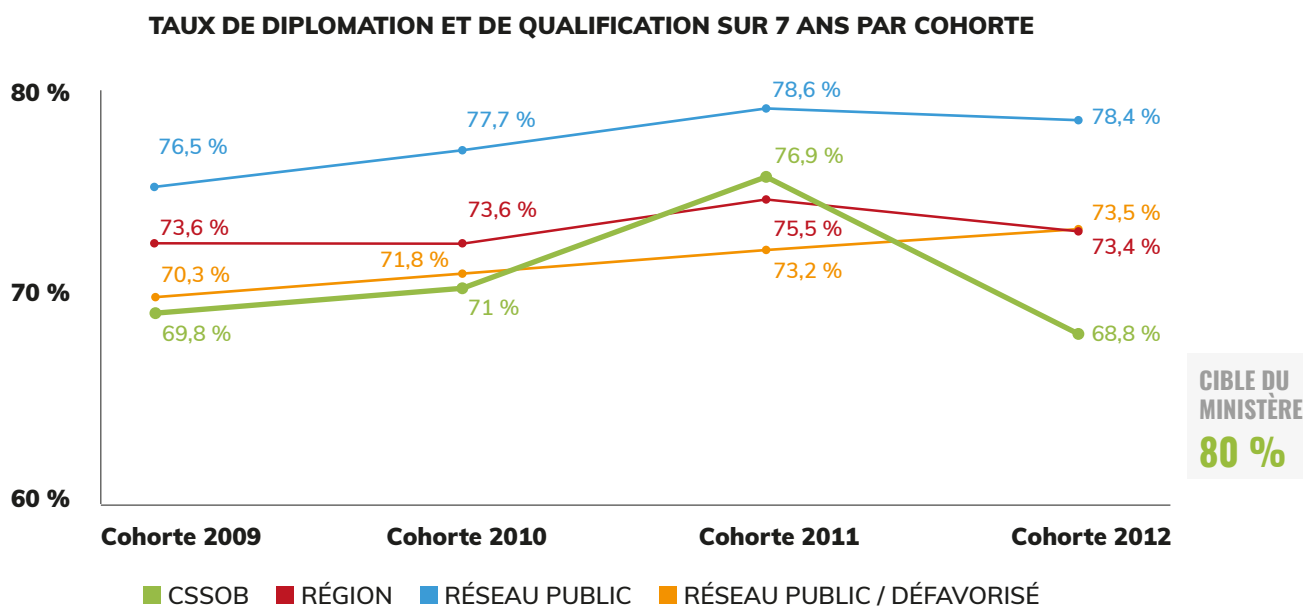
Développement des compétences du personnel technique

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022

ENJEU 1 : L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS

TAUX DE DIPLOMATION ET QUALIFICATION SUR UN PARCOURS DE 7 ANS

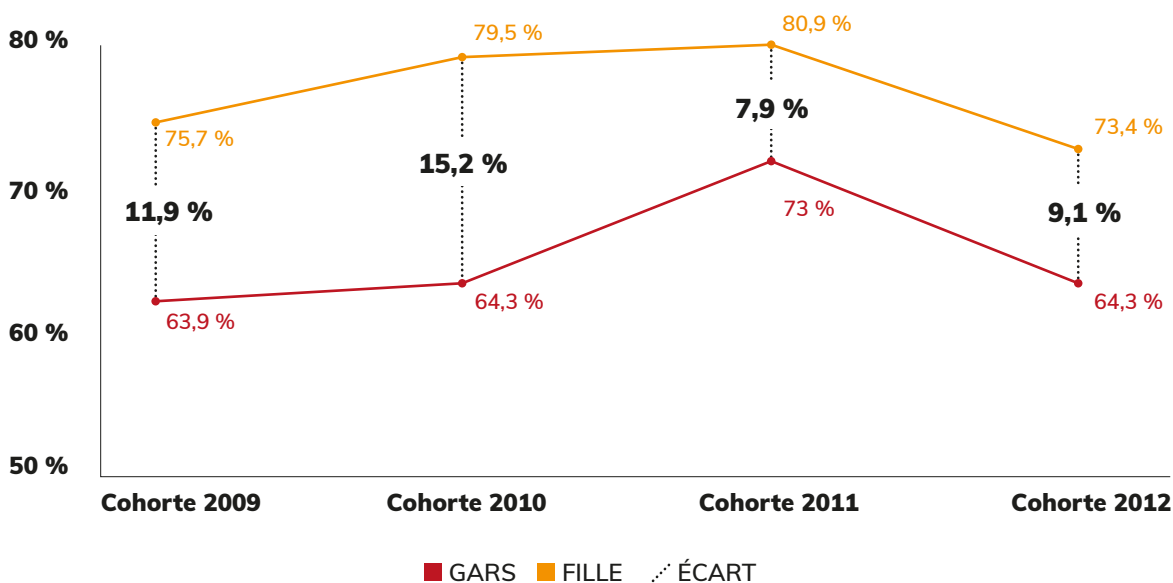
Après avoir connu une croissance du taux de diplomation et de qualification pendant 4 ans, le taux a diminué de 9,4 %, passant de 76,9 % à 68,8 %. L'analyse de ces résultats est en cours et nous devons poursuivre la mise en place du travail collaboratif au sein de nos équipes-écoles afin de travailler à la cohérence des pratiques et soutenir la réussite de tous les élèves.



RÉDUIRE LES ÉCARTS DE RÉUSSITE ENTRE LES GARÇONS ET LES FILLES

Les dernières données relèvent une baisse du taux de diplomation et de qualification, tant chez les filles que chez les garçons et l'écart des taux de réussite a augmenté de 1,2 % par rapport à la cohorte précédente.

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION SUR 7 ANS PAR COHORTE



DONNÉES NON DISPONIBLES

Aucune donnée du Ministère n'est disponible pour la cohorte 2012 concernant les écarts de réussite entre les élèves HDAA* et les élèves réguliers.

*Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Aucun examen du Ministère n'a été administré en juin 2020, donc aucun résultat n'est disponible permettant le suivi de notre indicateur relatif au taux de réussite aux examens en français écriture du Ministère.



QUELQUES RÉALISATIONS POUR DÉVELOPPER LE PLEIN POTENTIEL DE TOUS

- Soutien et accompagnement par le Service des ressources éducatives des communautés d'apprentissage professionnelles dans les écoles ;
- Collaboration avec les partenaires pour soutenir la réussite des élèves autochtones : comité Kitcisakik , comité entre le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et l'école Saint-Sauveur ;
- Ajout de trois classes de maternelle 4 ans (total de 8 classes en 2019-2020) et mise en place d'un réseau pédagogique pour ce personnel enseignant ;
- Expérimentation de la plateforme Web SAMI-PRO (Système d'Apprentissage Multimédia et Interactif pour la formation PROfessionnelle), par la Polyvalente Le Carrefour et le Centre de formation professionnelle Val-d'Or pour soutenir les apprentissages en français et en mathématique ;
- Développement de la formation à distance à la formation générale des adultes (FGA) ;
- Soutien des compétences en littératie des élèves en formation générale des adultes :
 - 59 élèves en francisation (33 élèves en 2018-2019) ;
 - 2 élèves en alphabétisation en 2019-2020 (5 élèves en 2018-2019) ;
 - 27 participants aux programmes Au Carrefour de la vie et Pas facile d'être parents offerts en collaboration avec des partenaires (40 participants en 2018-2019).

RÉALISATIONS EN LIEN AVEC LA SITUATION DE LA COVID-19

- Soutien aux directions d'établissement et au personnel dans l'application des différentes directives du Ministère ;
- Organisation des services de garde d'urgence ;
- Mise en place des équipes de professionnels directement dans les écoles en mai 2020 afin d'accompagner au niveau pédagogique et au niveau de la santé mentale ;
- Mise en place d'un service de soutien psychosocial (ligne d'aide) pour les parents et les élèves adultes durant le confinement et d'une procédure d'accompagnement par le personnel ;
- Présentation de capsules et de documentation concernant l'évaluation et le jugement professionnel ;
- Ajustement des pratiques pédagogiques et sensibilisation auprès du personnel enseignant.

ENJEU 2 : DES MILIEUX INCLUSIFS, SAINS, SÉCURITAIRES, STIMULANTS ET CRÉATIFS, PROPICES À L'APPRENTISSAGE

DES PARCOURS VARIÉS ET ATYPIQUES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ÉLÈVES ET DES ENTREPRISES

- Poursuite du développement du Filon CSOB avec la Ligue de Hockey Préparatoire Scolaire (5 équipes en 2019-2010) ;
- Arrimage des transferts des élèves pour un meilleur passage de la formation générale des adultes (FGA) à la formation professionnelle ;
- Offre de parcours adaptés en formation professionnelle :
 - Près de 50 élèves inscrits en concomitance, au PRÉ-DEP ou à l'exploration professionnelle ;
 - Formation individualisée à temps complet ou à temps partiel dans quatre programmes (carrosserie, secrétariat, dessin de bâtiment et dessin industriel) permettant des entrées et sorties tout au long de l'année ;
 - Formation en alternance travail-études dans 10 des 14 programmes offerts ;
 - Parcours flexibles favorisant la conciliation études-travail-famille (20 élèves inscrits en 2019-2020) ;
- Plus de 75 partenariats en formation générale des adultes et en formation professionnelle.

LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT

AUPRÈS DU PERSONNEL SCOLAIRE

La formation et l'accompagnement se déclinent en trois grands volets :

- Insertion professionnelle du personnel enseignant et en éducation spécialisée ;
- Plan d'amélioration continue pour la formation de chaque équipe-école ;
- Développement professionnel.

Des rencontres « réseau » pour les différents cycles et matières permettent d'offrir de la formation et de l'accompagnement ainsi que de favoriser les échanges, le partage d'outils, de pratiques et de stratégies d'intervention.





PLUS DE 50 FORMATIONS ET PERFECTIONNEMENT OFFERTS EN 2019-2020 !

Quelques exemples de formations offertes par le Service des ressources éducatives en 2019-2020 :

- Formation pédago-TIC pour l'enseignement à distance, dont l'utilisation des outils d'Office 365 (Teams) ;
- Projet pilote en évaluation (primaire et secondaire) pour outiller les équipes pour expérimenter des traces ;
- Théorie du choix « ma classe-qualité » pour s'investir dans une approche positive de création d'un groupe classe harmonieux ;
- Principe de déplacement sécuritaire pour bénéficiaire (élèves présentant certaines limitations) ;
- Sensibilisation aux particularités de l'élève avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ;
- Mise à jour des connaissances sur la problématique et les moyens d'aider nos élèves TDA/H en classe régulière ;
- Insertion professionnelle en début de carrière du personnel en éducation spécialisée sur le plan comportemental au primaire ;
- Comportement: approche positive et techniques d'intervention, soutien aux élèves, dépistage, gestion de crise, régulation des émotions ;
- Surveillance d'élèves au secondaire ;
- Instauration d'une classe flexible.

Formation diverses dans les centres :

- Formation sur l'accueil et l'accompagnement ainsi que la communication consciente à la formation générale des adultes ;
- Formation sur la diversité culturelle à la formation professionnelle.

POUR UNE UTILISATION OPTIMALE DU NUMÉRIQUE

- Formation sur l'enseignement à distance offerte par les conseillers pédagogiques RÉCIT et la TÉLUQ ;
- Soutien informatique par notre centre d'appels (près de 3 000 appels reçus) ;
- Développement de la formation à distance en formation générale des adultes et en formation professionnelle ;
- Accès au réseau sans-fil maintenant disponible pour tous les élèves du secondaire (investissement de 60 000 \$ pour l'ajout d'infrastructure afin d'assurer un service adéquat) ;
- Achats de 100 portables et mise en place de serveurs pour organiser le télétravail du personnel administratif ;
- Déploiement d'un service de développement technologique au Centre de formation professionnelle Val-d'Or afin de diversifier les méthodes d'enseignement et bonifier le contenu pédagogique en formation initiale ou en formation continue (vidéos, vidéos 360°, projets en réalité virtuelle et sur simulateur) (1) ;
- Première expérience de portes ouvertes virtuelles au Centre de formation Val-d'Or, incluant six événements diffusés via la plateforme Facebook live ainsi que des visites virtuelles des programmes de formation. (2-3)





DES MILIEUX SÉCURITAIRES ET BIENVEILLANTS

- Inauguration de la classe extérieure « La Saisonnière » à l'école Saint-Joseph, un nouvel espace pour favoriser des apprentissages diversifiés chez nos élèves. Plus de 105 000 \$ ont été investis pour la construction de cette classe et le réaménagement de la cour d'école (1) ;
- Déploiement des services de garde d'urgence en mars et avril afin d'accueillir les enfants du personnel des services essentiels ;
- Contacts hebdomadaires du personnel des écoles à leurs élèves durant la période de confinement ;
- Mise en place d'une Ligne d'aide au CSSOB pour offrir du soutien psychosocial aux élèves et aux familles ;
- Réalisation d'activités de civisme et de prévention de l'intimidation annuellement dans chacune des écoles ;
- Aménagement de 18 locaux en formation générale des adultes afin de rendre l'ensemble des classes flexibles, permettant aux élèves d'apprendre dans des lieux adaptés à leurs différents besoins.
- Indice de vétusté concernant l'état de nos bâtiments : 78 % de nos bâtiments (18/23) ont des cotes de A et B. La cible de 85 % en 2022 est en voie d'être atteinte.



Lors des Journées de la persévérance scolaire, les élèves de la FGA ont été sollicités afin de réaliser des murales avec des citations inspirantes pour décorer leur environnement scolaire, en collaboration avec le Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Est.



Premiers pas vers un carrefour d'apprentissage avec le réaménagement de la bibliothèque de l'école Saint-Philippe, réalisée grâce à un généreux don de la succession de M. Normand Mandeville.

ENJEU 3 : UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES

LES PARENTS ET LA FAMILLE

Plus de 200 parents ont participé aux conférences gratuites « Les Rendez-vous RAP », abordant les thèmes suivants :

- « Vers une société égalitaire, la socialisation des garçons et des filles » portant sur les attitudes et les attentes à surveiller afin de faciliter la socialisation égalitaire des enfants et des adolescents.
- « La motivation à l'école, un passeport pour l'avenir » portant sur l'importance de transmettre une image positive de l'école à son enfant, de développer la curiosité intellectuelle et d'acquérir des stratégies pour aider son enfant à être motivé.

Deux conférences seulement ont été présentées en 2019-2020, la situation pandémique a amené l'annulation de la conférence du printemps.

LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LE BÉNÉVOLAT

- Implication des parents dans les conseils d'établissement, les organismes de participation des parents (OPP), le comité de parents ainsi que le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) ;
- Participation mensuelle des parents au sein de l'école alternative Papillon-d'Or ;
- Deuxième édition de la vente de foulards tricotés par des élèves du service de garde de l'école intégrée d'Or-et-de-Champs-Édifice Notre-Dame-de-l'Assomption en collaboration avec le Service d'entraide familiale de Val-d'Or, dont les profits sont remis à La Piaule. (1)
- Rosalie Vachon, élève de la Polyvalente Le Carrefour et entrepreneure bien connue de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, est la porte-parole de la 22^e édition du Défi OSEntreprendre de l'Abitibi-Témiscamingue. (2)
- Inauguration de la mosaïque collective « Senneterre sur le monde », à laquelle plus de 300 jeunes du milieu ont participé. (3)



LES PARTENAIRES ET LES ÉLUS



Entretiens avec M. Steve Bégin dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, sous le thème «Tenacité, courage et leadership», présentés par l'Équipe Vallée-de-l'Or sur la persévérance scolaire, aux élèves de nos centres de formation et lors d'un dîner-conférence de la Chambre de commerce de Val-d'Or.



Signature de l'entente et première pelletée de terre pour la nouvelle piscine scolaire-municipale de Senneterre annexée à l'école secondaire La Concorde, réunissant le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSSOB) et la Ville de Senneterre.



Desjardins demeure présent auprès des jeunes et encourage les saines habitudes de vie. Fier partenaire des Intrépides, Desjardins renouvelle son entente de partenariat avec une contribution financière de 120 000 \$ sur 5 ans, provenant du Fonds d'aide au développement du milieu, pour soutenir le programme du sport étudiant.



Filon de la Persévérance scolaire et formation remis à Eldorado Gold Québec pour le développement et la formation de ses employés et de la relève au Gala des entreprises de la Chambre de commerce de Val-d'Or en 2020.



Filon Prix spécial du jury remis au Centre de formation professionnelle Val-d'Or pour son important virage technologique afin d'actualiser ses programmes de formation, améliorer la promotion de ses services en offrant des solutions innovantes et favoriser le recrutement d'élèves. Ce prix a été reçu au Gala des entreprises de la Chambre de commerce de Val-d'Or en 2020.



Entente de partenariat de 45 000 \$ sur trois ans entre l'école secondaire Le Tremplin et la Mine Canadian Malartic pour soutenir les activités sportives, culturelles et sociales offertes aux 400 élèves.



Don de la Fondation Thierry Leroux de 5 000 \$ pour des bourses de persévérance aux élèves de 5^e secondaire de Malartic, Senneterre et Val-d'Or. La Fondation a versé depuis 3 ans, un total de 15 000 \$ en bourses, pour souligner la persévérance de nos élèves.



EXIGENCES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU COMMISSAIRE

Un code d'éthique et de déontologie est applicable aux membres du conseil des commissaires. Ce dernier est disponible sur le site Internet www.csob.qc.ca dans la section Politiques et règlements.

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

M. Fernand Roy, commissaire à l'éthique et à la déontologie, indique dans son rapport 2019-2020 qu'aucune plainte ne lui a été transmise.

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Relevant directement des conseils des commissaires, le Protecteur de l'élève doit demeurer en tout temps impartial et indépendant. Toute personne recevant des services d'une Commission scolaire, parent ou élève, peut avoir recours au Protecteur de l'élève après avoir franchi toutes les étapes prévues dans le Règlement sur la procédure de traitement des plaintes. Le Protecteur de l'élève pose un regard neuf et totalement objectif sur une situation problématique et voit à garantir l'intégrité du processus de plainte; son premier rôle est de s'as-

surer du respect du processus de plainte par tous les intervenants de la Commission scolaire.

Le Protecteur de l'élève n'est donc pas un commissaire aux plaintes. Et dans ce sens il y a encore énormément de sensibilisation à faire auprès des parents, des élèves et des différents intervenants, car trop souvent encore le Protecteur de l'élève sert de porte d'entrée pour déposer une plainte alors qu'il ne devrait intervenir qu'à la toute fin du processus de plainte.

Sur le territoire de la Commission scolaire de l'Or-et-des Bois c'est environ dix appels de parents qui ont été reçus au cours du dernier exercice, tous désirant porter plainte suite à un événement survenu soit dans la classe, à la cafétéria, dans la cour de récréation ou encore au service de garde. Ces parents ont été réorientés vers les personnes appropriées puisqu'il était évidemment prématuré que le Protecteur de l'élève intervienne dans ces dossiers, après bien sûr que le processus de plainte leur ait été bien expliqué. Fait particulier en cette année 2019-2020, plusieurs appels étaient reliés à des questionnements ou des insatisfactions en lien avec la gestion de la pandémie de COVID-19.

Pour 2019-2020, le Protecteur de l'élève, Me Catherine Sirois, déclare avoir reçu 10 appels, un courriel et aucune plainte officielle. Six appels et un courriel concernaient la gestion de classe, la disponibilité des services, le plan d'intervention et des conflits. Le Protecteur de l'élève a transféré le dossier au département concerné, considérant un recours prématuré à ses services. Quatre appels étaient en lien avec la gestion de la crise sanitaire. Le Protecteur de l'élève a transmis des explications et référé vers les ressources officielles gouvernementales, considérant les recours inappropriés.



RÉSOLUTION DES DIFFÉRENDS ET EXAMEN DES PLAINTES

Le Règlement concernant la procédure d'examen des plaintes prévoit que le Centre de services scolaire doit rendre compte à la population de l'application de la procédure d'examen des plaintes dans son rapport annuel.

TABLEAU 1

DEMANDES REÇUES 2019-2020		
Nombre	12	
Différend – référé aux directions d'établissement	5	42 %
Différend – référé aux services administratifs de la CS	7	58 %
Plainte formelle - Responsable des plaintes	0	0 %

TABLEAU 2

OBJET DES DEMANDES 2019-2020		
Respect de la confidentialité	2	17 %
Choix d'école / critères d'inscription	2	17 %
Processus de révision de notes	1	8 %
Sécurité des élèves	1	8 %
Conflit entre élèves / Intimidation	1	8 %
Services offerts	4	33 %
Commandite	1	8 %



RAPPORT SOMMAIRE DES SIGNALEMENTS ET PLAINTES RELATIVES À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION

(LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE [RLRQ, CI-13.3, ART. 96.12 ET ART. 220])

PLAINTES PORTÉES À LA CONNAISSANCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL EN 2019-2020

	INTIMIDATION		VIOLENCE	
	PRIMAIRE	SECONDAIRE	PRIMAIRE	SECONDAIRE
Nombre de rapports	10	0	100	3
Nombres d'écoles visées	4	0	6	2
Nombre total des écoles et pavillons	19	19	19	19

Les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école et des interventions ont été mises en place selon la nature des événements : rencontre des parents, mesures réparatrices pour les auteurs d'actes d'intimidation ou de violence, référence au personnel professionnel ou auprès d'un partenaire, suspension à l'interne ou à l'externe avec protocole de retour en classe. Des mesures préventives ont également été mises en place dans les écoles par exemple des activités structurées et animées dans la cour d'école, des ateliers de développement des habiletés sociales offerts à des élèves ciblés par les intervenants, dépliant d'information destiné aux parents et de la formation sur la surveillance stratégique dans la cour d'école.

L'intimidation peut se vivre par l'utilisation des technologies (courriel, messagerie texte, Facebook, Tweeter, etc.) dans le but de nuire à la réputation ou de faire du mal à quelqu'un

Violence : toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, avec l'intention de lui faire du mal. Intimidation : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, avec répétition, dans un contexte de rapports de force inégale, ayant pour effet de créer des sentiments de détresse chez la victime.

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES - AVRIL 2019 À MARS 2020

	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS POUR LA PÉRIODE VISÉE
1. Personnel d'encadrement	80 367	20	80 387	48
2. Personnel professionnel	101 218	102	101 320	117
3. Personnel infirmier	0	0	0	0
4. Personnel enseignant	757 737	1 761	759 498	934
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	419 452	1 363	420 815	577
6. Agents de la paix	0	0	0	0
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	37 640	606	38 246	71
8. Étudiants et stagiaires	0	0	0	0
Total	1 396 414	3 852	1 400 266	1 747

Source : EDM(CES) DGRT, RÉF : CES-Article20-PER1920

Pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, le niveau d'effectifs fixé par le ministère s'élève à 1 386 953 heures rémunérées et nous avons atteint 1 400 266,01 heures. Nous avons dépassé la cible de 13 314 heures suite aux investissements pour l'ajout de ressources par le ministère de l'Éducation.

CONTRATS DE SERVICES

CONTRATS DE SERVICES COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2019 ET LE 31 MARS 2020

	NOMBRE	VALEUR (\$)
Contrats de services avec une personne physique ¹	0	\$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	30	2 168 600 \$
Total des contrats de services	30	2 168 600 \$

¹ Une personne physique qu'elle soit en affaire ou non.

² Inklus les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Tous les contrats de 25 000 \$ ont été publiés conformément à la réglementation en vigueur sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO).

DES ÉCOLES ET DES CENTRES ENGAGÉS!

Les rapports annuels de chacun de nos établissements sont disponibles sur notre site Internet au www.csob.qc.ca/rapport-annuel

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS

799, boulevard Forest
Val-d'Or (Québec) J9P 2L4
Tél. : 819 825-4220
Télec. : 819 825-5305

info@csob.qc.ca
WWW.CSOB.QC.CA

UNE PRODUCTION DU SERVICE DES COMMUNICATIONS

Dépôt légal :
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020
Bibliothèque nationale du Canada, 2020

ISBN : 978-2-922328-20-2

**Centre
de services scolaire
de l'Or-et-des-Bois**

Québec 

